



## **Communiqué de presse** *Pour diffusion immédiate*

### **La filière laitière de Chaudière-Appalaches-Sud exige qu'Ottawa mette rapidement fin à l'importation de lait diafiltré**

**Saint-Georges, le 7 avril 2016** – Lors d'un point de presse tenu à la fromagerie La Pépîte d'Or, les Producteurs de lait de Chaudière-Appalaches-Sud ont démontré l'important consensus de la filière agroalimentaire de la région et de ses partenaires. L'objectif est d'exiger du gouvernement fédéral qu'il règle le problème des importations de lait diafiltré rapidement et une fois pour toutes. Cette problématique de contournement des contrôles frontaliers par l'importation sans limites et sans tarifs de concentrés protéiques liquides, appelé lait diafiltré, a pris des proportions très inquiétantes.

Le gouvernement a formellement reconnu l'existence du problème. En effet, *La Terre de chez nous* rapportait le 5 février dernier le contenu d'un courriel du bureau du ministre Lawrence MacAulay : « *Nous sommes conscients des préoccupations de l'industrie concernant l'utilisation du lait diafiltré dans la fabrication du fromage. Selon les normes compositionnelles du fromage, il n'a jamais été dans les intentions que le lait diafiltré soit utilisé au lieu du lait. Nous travaillons afin d'assurer que les règles sont claires pour tous. Le Canada reconnaît l'importance de mesures de contrôle efficaces des importations et gère ses importations conformément à ses obligations en matière de commerce international* », affirmait le ministre. Cette même déclaration avait été faite deux jours plus tôt lors d'une allocution du ministre devant les délégués des Producteurs laitiers du Canada. Malgré ces engagements répétés, aucune mesure concrète n'a encore été annoncée par le gouvernement deux mois plus tard.

« Cette brèche, si elle n'est pas colmatée, menace clairement la pérennité de notre politique agricole canadienne pour le secteur laitier. Le problème est connu des autorités gouvernementales depuis au moins deux ans, mais n'est toujours pas réglé. La solution au problème des importations de lait diafiltré est politique. Le gouvernement libéral a montré, dans plusieurs dossiers, qu'il est capable d'agir rapidement, il faut qu'il règle ce problème rapidement et une fois pour toutes! » a ajouté M. Bruno Cyr, président des Producteurs de lait de Chaudière-Appalaches-Sud.

En effet, l'importation des produits laitiers au Canada est limitée par des tarifs douaniers, un contrôle essentiel au bon fonctionnement de la gestion de l'offre, le moyen par lequel les producteurs de lait établissent le meilleur équilibre possible entre l'offre et la demande de leurs produits et qui leur permet de tirer leur revenu entièrement du marché, sans subventions.

Or, depuis la fin des années 90, des ingrédients laitiers entrent au pays sans tarifs en utilisant des failles du classement tarifaire pour contourner les limites d'importation. Le cas actuel le plus grave est celui des isolats de protéines laitières (IPL) et du lait diafiltré, des concentrés de protéines laitières qui remplacent de plus en plus la protéine du lait frais canadien dans la fabrication de certains produits laitiers. On estime que les importations d'IPL ont atteint 32 000 tonnes en 2015, causant un manque à gagner de plus de 200 millions de dollars aux producteurs.

« Ces produits sont choisis pour l'importation puisqu'ils permettent à la fois d'éviter les tarifs douaniers et, par manque de cohérence entre l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) et l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA), ils permettent aussi d'éviter la limite d'utilisation prévue par les normes de composition des fromages au Canada », a insisté M. Cyr. Rappelons qu'en 2007, afin de limiter les dommages liés à l'importation de concentrés de protéines laitières et à la suite d'une grande mobilisation des producteurs laitiers, le gouvernement a mis en place des normes de composition des fromages. Ces normes établissent un pourcentage minimum de protéines (caséines) qui doivent provenir du lait dans le fromage et limitent l'ajout d'ingrédients laitiers tels que les IPL pour compléter la recette de fabrication. Le problème semblait ainsi réglé jusqu'à l'arrivée du lait diafiltré, en 2013.

À la frontière, le lait diafiltré est classé comme ingrédient laitier (concentré de protéines laitières de plus de 85 % sur une base sèche) et exempté de tarifs. Une fois au Canada, l'ACIA le considère comme du lait et non comme un ingrédient laitier dont l'ajout est plafonné dans les recettes de fromage.

Les Producteurs de lait de Chaudière-Appalaches-Sud représentent les producteurs laitiers des MRC des Appalaches, de Beauce-Sartigan, des Etchemins, de La Nouvelle-Beauce et de Robert-Cliche. « La production laitière est un secteur économique très important pour ces MRC, soit un total de 553 fermes, 4 525 emplois directs et indirects, 395,9 M\$ de contribution ou PIB et cinq usines », a déclaré M. Cyr.

[www.chaudiere-appalaches.upa.qc.ca](http://www.chaudiere-appalaches.upa.qc.ca)

